



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROVENCE-ALPES-CÔTE-
D'AZUR

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R93-2019-010

PUBLIÉ LE 23 JANVIER 2019

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

R93-2019-01-17-003

Décision du 17 janvier 2019 portant délégation de
signature Le Directeur du GIP GRADeS PACA,
anciennement dénommé le GIP E-Santé ORU-PACA

DÉCISION

portant délégation de signature

Le Directeur du GIP GRADeS PACA, anciennement dénommé le GIP E-Santé ORU-PACA,

VU l'article XX Section 20.05 de la convention constitutive du GIP GRADeS PACA relatif au directeur du groupement ;

VU les nécessités de service,

DECIDE

Article 1

La délégation de signature est donnée à Madame Stéphanie GENTILE, Coordinatrice médicale qualité et gestion des risques, à l'effet de signer, en lieu et place du directeur du GIP GRADeS PACA, les attestations d'assiduité et de fin de formation des personnes inscrites aux sessions de formation dispensées par le GIP GRADeS PACA au titre de la Structure Régionale d'Appui à la qualité des soins et à la sécurité patient.

Article 2

La présente délégation prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Article 3

La présente délégation sera également publiée et consultable sur le site internet de la Structure Régionale d'Appui à la qualité des soins et à la sécurité patient dénommée « PASQUAL ».

Fait à Hyères, le 17 janvier 2019.

Le Directeur,
Benoît BRESSON

SIGNE